

C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

Rédigé en collaboration.

Faits d'Actualité

TROIS MORTS TRAGIQUES. . . . DIX PERSONNES ONT ÉTÉ BLESSEES. . . . EN FIN DE SEMAINE.

Les grandes routes sont à peine ouvertes à la circulation des automobiles que déjà les journaux commencent à rapporter les accidents.

Chaque année, nous avons à déplorer dans notre région comme ailleurs des accidents d'automobiles qui causent des deuils dans les familles ou infligent de sérieux infirmités aux victimes.

C'est le temps, au début de la saison, de prendre de bonnes résolutions pour s'efforcer de diminuer le nombre d'accidents d'automobile, même les moins graves. Il faut s'efforcer de protéger la propriété d'autrui, aussi bien que la sienne. Bien des accidents causent des dommages considérables aux voitures, qui viennent en collision, sans qu'il y ait de blessés.

La première résolution, la plus importante, celle qui donnera les meilleurs résultats, est de suivre la loi qui régit la circulation sur les grandes routes, et les règlements en vigueur dans les villes.

Qu'il nous soit permis de rappeler aux automobilistes quelques-uns de ces règlements :

L'exces de vitesse, 50 et soixante milles à l'heure, est défendu parce qu'il est dangereux; dans les villages, il faut ralentir à 20 milles à l'heure.

Il est défendu de passer une autre voiture dans une courbe ou dans une côte; la désobéissance à cet article de la loi a déjà causé de nombreux accidents.

L'automobiliste doit garder la droite du chemin, et toujours surveiller sa droite aux intersections. Le stationnement doit également se faire à droite. Ceci s'applique également aux voitures à traction animale.

Dans la province de Québec, la loi exige un arrêt complet aux traverses de chemins de fer. Ailleurs l'automobiliste trouvera toujours avantage à suivre cette pratique.

Ces règlements s'appliquent également pour la circulation dans les villes. Ils ne sont pas nombreux et sont basés sur la logique et la prudence.

UNE IMPOSSIBILITE NATIONALE. . . .

La plupart de nos lecteurs ont appris les difficultés financières qui menacent actuellement la vie de notre journal quotidien acadien, "L'Evangeline".

Un journal quotidien, parce qu'il se dévoue aux intérêts de l'Eglise et de la race, ne peut s'organiser avec des prières et se maintenir avec l'air du temps. N'est-il pas juste de dire qu'un trop grand nombre, en Acadie, ne réalisent pas encore cette vérité de La Palisse.

Il ne s'agit pas de discuter si les directeurs de "L'Evangeline" ont eu tort ou non de lancer le journal quotidien au mois de juillet dernier, alors que la crise économique sévissait chez nous comme ailleurs. La presse catholique, dans les temps d'abondance comme de disette, est aux prises avec les difficultés financières parce le peuple qu'elle veut servir n'en saisit pas toute l'importance. L'expérience des aînés de la presse catholique au Canada ne nous l'enseigne-t-elle pas ?

L'Acadie, a besoin plus que jamais d'une presse quotidienne pour défendre nos droits religieux et nationaux. Ce besoin chez-nous est pressant et pour le prouver, il suffit de se tenir au courant des attaques qui sont faites actuellement contre nos écoles, et nos institutions de bienfaisance, et d'envisager les luttes qui se préparent pour l'éducation de nos enfants.

"L'Evangeline" quotidienne est arrivée au bon moment, pour l'oeuvre qu'elle doit accomplir. Elle doit vivre, coûte que coûte; sa disparition est une impossibilité nationale car elle entraînerait dans sa chute nombre d'oeuvres édifiées avec peine.

Le journal quotidien est nécessaire à la vie d'un peuple comme le pain pour vivre, aux membres qui le compose. Il est nécessaire pour notre vie religieuse comme pour notre vie nationale. Nous avons pu le constater pendant les derniers mois; nombreux sont les lecteurs de "L'Evangeline" qui ne voudraient aujourd'hui s'en passer parce qu'ils en constatent les bienfaits. Nous le constatons également par l'intérêt que manifestent nos évêques et nos curés pour assurer sa survivance.

L'appel du Pape en faveur de la presse catholique ne doit pas être entendu du clergé mais des laïques aussi bien. Et parmi ceux-ci, nous en comptons qui doivent avoir pour le peuple acadien une reconnaissance tangible. Ce sont d'abord nos professionnels, nos hommes d'affaires, dans l'industrie et dans le commerce, qui bénéficient chaque jour de l'encouragement de leurs compatriotes. S'ils comptent sur ceux-ci pour leur vie matérielle, n'est-il pas juste qu'en retour ils contribuent à la vie nationale de notre peuple en lui fournissant l'aliment le plus important: la presse catholique.

Nous avons aussi nos représentants dans la vie publique qui doivent leur position sociale et les honneurs qu'ils ont reçus ou qu'ils reçoivent encore au peuple dont ils ont été ou sont actuellement les mandataires.

"L'Evangeline" nous assure-t-on de toutes parts, est sur son lit de mort; il lui faut \$30,000 pour y échapper. L'appel à la générosité est lancé depuis quelques jours. Déjà un cinquième de l'objectif a été souscrit; il faut de toute nécessité atteindre le montant nécessaire, même le dépasser afin que l'administration de notre journal quotidien puisse être libre de toute entrave et donner à la rédaction un élan nouveau.

A ceux qui hésitent à délier leur bourse, rappelons les paroles suivantes: "La presse catholique, disait

VARIETES LA PROPRIETE DU POLE NORD

Les explorateurs se sont donné bien de la peine pour découvrir le Pôle Nord; mais il semble que les diplomates en aient beaucoup aussi, sans quitter leurs ronds de cuir, pour déterminer la possession de ce lieu peu utile. Les navigateurs marins ont sévi, tout naturellement, pensant annexer le Pôle à leur propre patrie en plantant, ou laissant tomber d'un avion, un fanion sur la glace polaire. Mais ceci est déjà trop simple au point de vue diplomatique. Quoi qu'il soit extrêmement difficile de savoir à quel Pôle pourrait bien servir sous le rapport pratique, la Grande Bretagne, les Etats-Unis, le Canada et la République des Soviets s'occupent depuis des années à faire valoir leurs droits sur ce triste endroit. On se rappelle sans doute qu'en 1925, l'hon. M. Stewart, alors Ministre de l'Intérieur, déclara à la Chambre des Communes, à Ottawa, que le Canada revendiquait les territoires arctiques depuis la frontière canadienne jusqu'au Pôle; il demanda aux Communes d'exiger que tout

Léon XIII, est l'oeuvre par excellence. Arrivera un temps où elle sera l'unique moyen de donner la vérité au peuple.

Sa Sainteté Pie XI disait également: "Je considère comme fait à moi-même tout ce qu'on fait en faveur du bon journal." Le saint Pontife Pie X écrivait au sujet du journal catholique: "En vain vous bâtiez des églises, vous prêchiez des missions, vous fonderiez des écoles; toutes vos bonnes oeuvres, tous vos efforts seraient détruits, si vous ne avez pas manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique, loyale et sincère."

Il serait facile d'ajouter un grand nombre de témoignages semblables tout aussi éloquent pour démontrer l'importance du journal catholique et la nécessité pour chacun de contribuer à son maintien et à sa diffusion.

Si l'attrait des profits matériels n'a été qu'une source de déceptions pour ceux qui se sont laissés prendre dans des placements risqués, les profits spirituels offerts à ceux qui contribuent à la presse catholique sont garantis.

"L'Evangeline" doit vivre! Répondons généreusement à son cri de détresse.

Gaspard BOUCHER.

PIQUES

On rapportait devant moi, l'autre jour, qu'un journaliste de la frontière américaine venait de participer à concours d'une grande publication.

Il n'y a pas de mal à cela, sans doute. Mais ce qui est étrange, c'est ce à quoi il doit du succès.

Il s'agissait de répondre à la question suivante: "De quel mal ville a-t-elle le plus besoin?"

Vous auriez écrit: Du secours aux chômeurs, ou une grosse manufacture, etc.

Notre éditeur préféra ceci: "De six à huit funérailles bien placées!"

Avait-il raison? — Il reçut le premier prix.

De nombreux électeurs avaient changé de parti, aux dernières élections, assure-t-on.

Est-ce surprenant qu'il se fasse tant de "vive-de-bord", dans la politique, quand il se rencontre tant de gens qui vont jusqu'à changer leur nom?

"Kodak" a fait d'autres trouvailles la semaine dernière dans les "noms de camelions à inscrire dans l'Annuaire des Imbéciles":

En voici des échantillons: Dans l'état de New York, (il s'en trouve bien plus près de nous!) des Lepailleur, Bernard, Giroux et St-Pierre qui sont devenus des "Lastrow", "Bearnio", "Geros", "St. Peter".

Dans le Massachusetts, et le Vermont, des Roy, Hébert, Fortier, Lavivrière, Larue, Leblanc, Moreau, Boucher, Boivin, et Lapointe, métamorphosés en King, Herbert, Peary, Rivers, Street, White, Horrow, Butler, Greenwood et Plant!

"Kodak" se demande s'il y aurait eu des perdus dans tant de familles?

Il serait temps de faire "machine en arrière" dans ce domaine comme dans bien d'autres.

C'est fait de faire boire l'âne qui n'a pas soif.

Un homme qui a joué le tour à ses adversaires, c'est le sénateur McDougald.

On voulait se décrocher dans l'abime.

Il a sauté par-dessus.

Un homme qui s'est fait jouer le

bouheur sur des terres en colonisation.

On dit qu'il est à prendre des mesures dans ce sens.

On établissait de ces familles de chômeurs sur les terres de la Couronne propres à la culture.

Cette mesure devrait déjà compter deux ans d'existence.

Vie urbaine et vie des champs.

Certes, la vie y sera différente.

Pas de théâtre, pas de téléphone, pas de banques et pas d'électricité.

Pas de loyer à payer; pas de compte d'eau et d'éclairage à solder à telle date — sous peine de se voir couper le service.

La vie des champs avec son travail pénible de tous les jours.

Sans menace de chômage forcé.

Exemple du sifflet de l'usine.

Vie simple et douce, sans inquiétude du lendemain.

Une vie permettant de faire la charité au lieu de la recevoir.

"Le progrès qui a fabriqué richesses, vilaines et force n'a pas du même coup fabriqué vertu et bonheur"

PASCO.

Lettre Circulaire aux Aumôniers des Cercles Acéjistes

Campbellton, N.-B., 1er mai, 1932. A M. l'Aumônier de l'A. C. J. C.

Cher confrère, L'A. C. J. C., Section Acadienne, est désormais établie dans le diocèse; elle compte actuellement 46 cercles avec un affectif d'environ 5,000 membres. Il reste encore une douzaine de cercles à former. Des circonstances incontrôlables, surtout les mauvais chemins, ont empêché l'Aumônier Général, le R. P. Paré, de les organiser avec les autres. La partie n'est que remise, très probablement au commencement de juin. Vous verrez sur les journaux du pays, l'Evangeline, les journaux de l'A. C. J. C. et sur les revues suivantes: les Annales de N. D. de l'Assomption et le Semeur, les noms des cercles déjà établis avec ceux de leurs officiers respectifs. Il serait à propos d'en faire la découpe de votre choix pour en conserver une vue d'ensemble.

Je tiens encore à vous donner le renseignement suivant: l'Aumônier Régional est nommé par l'Evêque. Les Officiers du Comité Régional, pour le moment, ont été élus, sur la décision de l'Aumônier Général, à la création du premier cercle de chaque diocèse, donc à Campbellton. Il fallait bien s'en créer un de quelque manière pour jeter les bases premières de l'organisation.

Le Conseil Régional (statut 24), — il ne faut pas confondre "Conseil Régional" avec "Comité Régional", — qui se compose des représentants de tous les cercles de la région, pourra ratifier à la 1ère assemblée l'élection des membres de ce comité, — moins l'Aumônier Régional qui est toujours de droit nommé par l'Evêque, — en élire d'autres. D'ordinaire cette assemblée des délégués des cercles de la région se fait, chaque année, vers la fin de l'été; elle peut se faire différemment, chaque année, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre de la région. Vu l'organisation du diocèse elle aura lieu, cette année, à Campbellton, mais nous en parlerons



VOYEZ le Maintenant

"Quand il avait cinq semaines, écrit Madame J. A. Jarrett, Le Lait Eagle lui sauva la vie. Mourant d'inanition, il m'affolement par ses cris. Je ne lui avais jamais veillé depuis qu'il était né. Si vous ne pouvez allaiter bébé vous-même et si ne profitez pas autant qu'il le devrait, envoyez-vous vos nom et adresse et nous serons ravis de vous offrir, gratuitement, un précieux livre sur le bien-être de l'enfant."

LEAIT CONDENSE Marque Eagle.

The Borden Co., Limited, G.W. 117 117 Centre Street, Toronto, Ontario, Canada. — Veuillez m'envoyer un prospectus, gratis, de l'édition de poche. — Ne me pas adresser d'argent.

Le thé le plus en demande

LE THÉ "SALADA"

"Tout frais des plantations"

vouement en N. B. Votre bien humble confrère, Arthur Melanson, Pte, V. G. Aumônier Régional de l'A.C.J.C.

Lettre du Président Régional de l'A.C.J.C. A tous les Cercles

Campbellton, N. B., 1er mai, 1932. M. le Président, MM. les Acéjistes — Section Acadienne.

Chers confrères et amis: Souffrez qu'à titre de Président Régional de notre belle société, je vienne sans plus tarder vous dire ma sincère admiration et vous offrir mes plus cordiales félicitations.

Vous avez éminemment répondu à l'appel. On pouvait s'y attendre. Ce n'est pas la moindre admiration, "debout les morts", mais plutôt "en avant les vivants et plus haut les forts". Quelle belle phalange qui se dresse, comme par enchantement, à l'horizon et qui assure les plus beaux et les plus consolants espoirs pour l'Eglise et la Patrie!

Soyez-en fiers. Je vous salue avec les meilleurs sentiments fraternelles de l'assurance de mon religieux dévouement jusqu'au bout. Tenez ferme dans le premier travail d'organisation de vos cercles. Groupés et resserés dans l'union la plus fraternelle, nous serons forts; sous la direction de nos chefs spirituels, nous arriverons sûrement à la victoire. Je vous salue tout bien affectueusement et, à l'avance, je vous assure de mon bien humble et fraternel dévouement avec lequel, je suis, etc.

Je suis, votre bien sincère, Georges L. Dumont, M. A. Président Régional de l'A.C.J.C.

CULTURE PHYSIQUE — à mon avis, monsieur, vous ne devez pas faire assez de marche! — Quelle blague, docteur — Je suis fatigué d'escaliers!

IMPOT SPECIAL DE 10 POUR CENT

Ottawa, 14. — En vertu d'une résolution de l'honorable Edgar Rhodes, ministre des Finances, inscrite au feuillet de la Chambre, les juges canadiens, les militaires, les marins les aviateurs au service de l'Etat et les membres de la police fédérale devaient verser un impôt spécial de 10 pour cent sur leurs salaires pendant l'année financière 1932-1933.

FRUITS DOMINION STORES LIMITED

"WHERE QUALITY COUNTS"

REDUCTIONS SPECIALES DANS LES PRIX — SPECIAL PRICE REDUCTIONS

The-D.S.L.-Tea	Pqt rouge 1 liv. 1 lb. Red Pkg.	33c
POIS Standard	Tamis No. 4	3 btes 23c
PEAS	Seive	No. 2 Tins
POIRES-PEARS	2 btes tins	25c
Sirop clair	Light Syrup	
KIPPER SNACKS	LA BOITE PER TIN	5c
CHIPSO	GROS PAQUET LARGE PACKAGE	19c
Sucre en Poudre	à la pesée 2 liv.	15c
ICING SUGAR, Bulk		

PRUNES de choix, 3 liv.	29¢	RIZ Blue ROSE, 3 livres	25¢
Choice Prunes, 60/70 3 lbs	29¢	Blue Rose RICE, 3 lbs	25¢
Biscuits SODA, 2 liv	25¢	Fromage Nouv. Canadien, liv	15¢
BULK SODAS, 2 lbs	25¢	New CHEESE, Canadian, lb	15¢
GRUAU roulé, 6 liv.	25¢	FLOCONS de Savon, 3 liv.	25¢
Rolled OATS, 6 lbs	25¢	Soap CHIPS, bulk, 3 lbs	25¢
Confitures aux prunes, 40 on.	25¢	ANANAS tranchés, 2 btes	25¢
PLUM JAM, 40 oz. jar	25¢	Sing. sliced Pineapple, 2 tins	25¢
BEURRE de peanut, 2 liv.	25¢	CORN STARCH, Canada	11¢
PEANUT BUTTER, 2 lbs	25¢	Le paquet — per pkg	11¢

VIANDES CUITES et FUMEEES		COOKED & SMOKED MEATS	
JAMBON Pic-Nique, liv.	13¢	Gros JAMBONS, la livre	17¢
Pic-Nic HAMS, per lb	16¢	Leg HAMS, per lb	17¢
BACON tranché, la liv.	16¢	COTTAGE ROLLS, la livre — per lb	19¢
Sliced BACON, per lb	16¢		

FROMAGE New Cheese		SAVON Fairy Soap	
La livre — per lb	18¢	Le morceau — per cake	05¢

SHREDDED WHEAT	23¢	FEVES Hirondele gr. bte	10¢
2 pqtS — 2 pkgS	23¢	Hirondele BEANS, 1rg. tin	10¢
Corned Beef, Fray Bentos,	17¢	LESSIVE Gillett, boîte	12¢
La boîte — per Tin	17¢	Gillett LYE, per tin	12¢

NOIX écalées, cassées, liv.	39¢	BACON (Peamealed), liv.	25¢
Broken Walnuts, shelled, lb.	39¢	Peamealed Back BACON, lb	25¢
AMANDES écalées, liv.	39¢	BACON (Casing), liv.	35¢
Shelled ALMONDS, lb	39¢	Casing BACON, lb	35¢